



**Monsieur Fernand Etgen**  
Président de la  
Chambre des Député-e-s  
Luxembourg

Luxembourg, le 30 mars 2023

Monsieur le Président,

Par la présente et conformément au règlement de la Chambre des Député.e.s, nous nous permettons de poser une question parlementaire concernant **la situation du SAMU dans la région Wiltz** à Madame la **Ministre de l'Intérieur** :

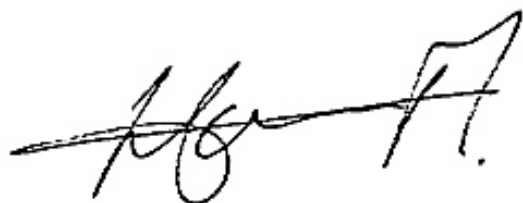
Le Plan national d'organisation des secours (PNOS) vise à garantir une arrivée des secours en moins de 15 minutes pour au moins 90% des opérations de secours aux personnes, d'incendie et de sauvetage à l'horizon 2025. Selon le dernier rapport annuel, le Service d'aide médicale urgente (SAMU) a dû intervenir environ 8.000 fois en 2021. Ce service intervient lors de situations d'urgences médicales ou de détresse vitale nécessitant une prise en charge immédiate, ensemble avec les équipes des ambulances, et fonctionne 24h/24h depuis ses centres d'Esch-sur-Alzette, d'Ettelbrück, d'Hesperange, du Findel et de Luxembourg.

Selon nos informations, parvenant de membres des services de secours régionaux, les contraintes liées à la topographie et à la voirie ne permettraient actuellement pas au SAMU d'Ettelbrück de garantir l'objectif d'une arrivée des secours en moins de 15 minutes pour la région de Wiltz. Pour pouvoir atteindre cet objectif, il serait nécessaire d'implanter une antenne du SAMU dans la région de Wiltz.

Dans ce contexte, nous voudrions avoir les informations suivantes de la part de Madame la Ministre :

- 1. Est-ce que l'option d'une mise en place d'une antenne du SAMU au sein de la région de Wiltz a déjà été analysée ?**
- 2. Dans la négative, Madame la Ministre entend-elle insister auprès du CGDIS pour que cette option soit étudiée ?**
- 3. Dans l'affirmative, les conclusions s'opposent-elles à la création d'une antenne du SAMU à Wiltz ou dans sa région ? Ces conclusions restent-elles encore valables pour l'année 2023 voire pour l'horizon 2025 ?**

Veillez agréer, Monsieur le Président, l'expression de notre très haute considération.

A stylized handwritten signature in black ink, consisting of a series of loops and a long horizontal stroke.

**Stéphanie EMPAIN**  
Députée

A handwritten signature in black ink, featuring a large initial 'M' and a long, sweeping tail.

**Marc HANSEN**  
Député



**Réponse de Madame la Ministre de l'Intérieur, Taina Bofferding, à la question parlementaire n° 7860 des honorables Députés Stéphanie Empain et Marc Hansen concernant la situation du SAMU dans la région Wiltz**

Je tiens tout d'abord à préciser que le délai fixé dans le Plan national d'organisation des secours (PNOS) pour intervenir en moins de 15 minutes dans 90 à 95 pour cents des cas n'est pas applicable aux moyens d'appui au secours d'urgence aux personnes, dont les antennes mobiles du Service d'aide médicale urgente (SAMU) (cf. PNOS p. 232). Le délai d'intervention est calculé pour les moyens de primo-intervention, à savoir les *First Responder* et ambulances (cf. PNOS p. 287).

Ensuite, je tiens à souligner que la couverture du pays en moyens SAMU a été nettement améliorée depuis la création du Corps grand-ducal d'incendie et de secours (CGDIS) avec la mise en service de 2 bases SAMU supplémentaires (cf. PNOS p. 290 et 291). Ainsi, la mise en œuvre d'un hélicoptère de sauvetage avec un équipage dédié à partir de l'Aéroport de Luxembourg a permis une optimisation de la couverture, notamment dans le Nord et l'Est du pays. Je rappelle qu'en cas d'indisponibilité de l'hélicoptère en raison de mauvaises conditions météorologiques, l'équipage est régulièrement prépositionné au centre d'incendie et de secours de Wiltz.

Toute amélioration supplémentaire de l'efficacité de toute la chaîne de secours à personne, y inclus du SAMU, fait l'objet d'un projet dédié dans le cadre de la mise en œuvre du PNOS et concerne l'ensemble du pays.

Luxembourg, le 2 mai 2023.  
La Ministre de l'Intérieur  
(s.) Taina Bofferding